

EGEE au service d'un réseau d'entreprises agricoles accueillantes et apprenantes

A l'initiative de l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysagé), la Chambre d'Agriculture d'Alsace vient de lancer le réseau des entreprises des métiers du vert et du vivant, accueillantes et apprenantes.

La finalité de ce réseau est de participer et faire vivre un groupe d'entreprises partageant des valeurs communes d'accueil, de formation, de vie en entreprise et de fidélisation de leur personnel ou futurs collaborateurs au travers d'un engagement sous forme de charte.

Les entreprises concernées ont toutes le souci de :

- Fidéliser leurs collaborateurs
- Développer sa marque employeur et attirer des actifs stagiaires, apprentis, salariés compétents
- Bénéficier de la force et de la richesse du réseau (rencontre, partage, promotion)
- Aller plus loin que l'accueil et aller vers la transmission
- Réfléter un gage de sécurité et de confiance auprès des parents et partenaires

Ainsi, pour les entreprises, il s'agit d'une part, d'être reconnue et recommandée comme entreprise offrant un bel accueil, de l'encadrement et du tutorat; d'autre part, d'intégrer les bonnes pratiques de la charte dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) (cf. relations et conditions de travail). Il s'agit aussi de faciliter le renouvellement et le développement des personnes au sein de l'entreprise et enfin, de fidéliser ses salariés.

Pour les futurs recrutés, il s'agit de pouvoir bénéficier des conditions d'accueil et de formation opérationnelles et bienveillantes au sein de ces entreprises

Quant aux partenaires professionnels, ils pourront s'appuyer sur ce réseau d'entreprises bien identifiées sur lesquelles il sera possible de s'appuyer pour former, contribuer à l'insertion professionnelle et participer à la promotion des métiers et des formations.

EGEE Centre Alsace a été sollicitée lors de la construction de la charte déclinant un certain nombre d'items indispensables à une bonne formation : les conditions d'accueil, les méthodes et conditions de transmission des compétences et de leur évaluation, le relationnel et la communication interne, la communication avec les partenaires ainsi que la participation à l'accueil de publics divers et/ou à la promotion des métiers

Le lancement de cette charte a été réalisé le 9 octobre 2023, aux Journées d'octobre à Mulhouse dans le cadre de l'exposition Folie-Flore. Les premières entreprises y ont été chartées après validation du comité de pilotage qui s'est réuni le même jour et qui a proclamé les résultats.

Dans un premier temps, l'objectif de la Chambre d'Agriculture et de l'UNEP est de charter une cinquantaine d'entreprises par an en Alsace. Le Comité de pilotage composé de l'ensemble des représentants de la formation et de la promotion des métiers, validera les candidatures qui se seront signalées au de la chambre d'agriculture d'Alsace.

L'ensemble des délégations **EGEE d'Alsace** sera ensuite sollicité pour aller valider dans les entreprises la mise en application de la charte voire les accompagner selon leurs besoins.

Dans un second temps, l'UNEP souhaite élargir cette expérimentation au niveau Grand Est puis national. De belles collaborations encore en perspective !